

Le 6 mars, **le conseil général du Tarn a abandonné le projet controversé du barrage de Sivens pour une variante plus modeste.** De quoi apaiser les tensions qui ont secoué la région ces derniers mois. Mais l'histoire est loin d'être terminée.

Barrage de Sivens : et après ?

PAR **MARIE-VALENTINE CHAUDON**

PHOTOS **CHRISTIAN BELLAVIA**
DIVERGENCE

SOUS LE BONNET, le regard bleu délavé accuse la fatigue. « Il est temps de partir », sourit Didier, la peau tannée par plusieurs mois de vie au grand air. Ce vendredi 6 mars, le maçon de 50 ans a quitté la forêt de Sivens, rebaptisée « Zone à défendre » (ZAD)*, qu'il occupait avec d'autres militants pour contester le projet de barrage sur la rivière Tescou. « L'idée initiale est abandonnée, c'est une victoire », explique Didier. L'assemblée départementale, a voté, avec 43 voix pour et 3 contre, la construction de la retenue d'eau, mais « redimensionnée ». Au lieu du 1,5 million de m³ prévu, le volume pourrait être divisé par deux. C'est l'une des préconisations des experts dépêchés par la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, après la mort de Rémi Fraisse, tué à 21 ans par une grenade de la gendarmerie lors d'une manifestation le 26 octobre 2014. La mort du jeune opposant avait braqué les regards sur le projet de barrage de Sivens, porté depuis plus de trente ans par le conseil général du Tarn pour favoriser l'irrigation des cultures de maïs, mais très contesté par les experts et les associations environnementales. En cause : le coût du chantier (plus de 8 millions d'euros), son utilité (vingt à trente bénéficiaires

au maximum) et des conséquences écologiques considérables, avec la destruction de la zone humide du Testet, l'une des plus importantes de la région.

Des scènes d'un autre âge entre partisans et opposants

« Elle abritait une faune et une flore inestimables, dont des espèces protégées », rappelle Christian Conrad, 68 ans, habitant de Lisle-sur-Tarn et porte-parole du Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet. À l'automne dernier, cet amoureux de la nature a observé cinquante-six jours de grève de la faim pour protester contre le début des travaux dans la forêt de Sivens. En vain. Le déboisement a eu lieu en septembre et une première dalle a été coulée, avant la suspension du chantier au lendemain du décès de Rémi Fraisse. « Je sais que la lutte va être encore longue, poursuit Christian Conrad. Nous voulons un abandon pur et simple du projet, il faut laisser la nature reprendre ses droits. » Le collectif, qui a déjà lancé des actions en référé, réclame aussi une étude sur les retenues existantes sur le bassin du Tescou. « On ne nie pas le besoin en eau des agriculteurs mais il y a au moins 2,5 millions de m³ stockés et non utilisés », assure-t-il avant d'ajouter calmement : « Nous n'abandonnerons pas, malgré les difficultés. » En ce début mars, le soleil n'a pas dissipé la discorde qui divise la région. Entre



En haut, Christian Conrad, naturaliste, a suivi une grève de la faim de cinquante-six jours pour s'opposer au barrage de Sivens.



En bas, Patrick Rossignol, producteur de maïs irrigué et premier édile de la petite commune de Saint-Amancet, voisine de Sivens, dénonce « l'entêtement des pro-barrage ».

les partisans du barrage, énergiquement menés par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Tarn, et les divers opposants, on rapporte des scènes d'un autre âge : intimidations, menaces et exactions en tous genres, jusqu'au blocage de la ZAD, la semaine dernière, par une centaine d'agriculteurs. « C'est vrai que nous ne sommes pas des enfants de chœur, reconnaît Philippe Jouglà, président de la FDSEA du Tarn, mais il y a eu trop de laisser-faire ! » Dans la ligne de mire du syndicat : les « zadistes » de la vallée du Tescou. Plusieurs dizaines de personnes, venues des quatre coins de la France, se sont installées sur le site



Après le vote du conseil général du Tarn sur le projet de barrage de Sivens, une vingtaine d'irréductibles était encore présente sur le site avant son expulsion par les gendarmes mobiles.



Le lendemain de l'évacuation de la « Zone à défendre » (ZAD) de Sivens, Maryline Lherm, maire de Lisle-sur-Tarn, se rend sur les lieux vidés des militants anti-barrage.

« voté est complètement ouvert », précise Maryline Lherm, qui est également conseillère générale. En effet, la décision ne mentionne ni un volume précis, ni le fait de reculer la digue de 300 mètres, comme le conseillaient les experts. Rien n'empêche donc la future assemblée départementale de revenir à un scénario proche du projet initial. « Il faut que ça aille vite, insiste Maryline Lherm. Le barrage a été reconnu d'utilité publique, pas question d'attendre de nouvelles études durant un ou deux ans. Les agriculteurs ont besoin d'eau, c'est une affaire de bon sens ! » En embuscade, la FDSEA maintient la pression : « On sera très vigilants sur les questions de délais et de volume », prévient Philippe Jongla.

Pourtant, dans le Tarn, les paysans ne parlent pas d'une seule voix. Maire d'une petite commune, Patrick Rossignol, producteur de maïs irrigué et membre de la FDSEA, a rejoint les opposants au projet. « Je ne comprends pas l'entêtement des pro-barrage, déplore-t-il. Ce projet est démesuré, avec un coût financier et environnemental catastrophique. L'eau est un problème majeur. On doit aussi évoluer, réfléchir à nos pratiques et adapter nos productions. On en est capables ! C'est là qu'on doit placer notre fierté. » ●

* Inspirée par la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, installée sur le site du projet d'aéroport de Nantes.

qui s'étire sur près de deux kilomètres au cœur de la forêt de Sivens : des militants écologistes, comme Didier, mais aussi de nombreux jeunes en quête d'un mode de vie alternatif.

Vendredi matin, la plupart ont quitté les lieux à l'annonce du vote du conseil général. En début d'après-midi, sur ordre du ministère de l'Intérieur, plus de 300 gendarmes mobiles ont délogé une vingtaine d'irréductibles. « C'était la priorité, se félicite Philippe Jongla, leur présence n'était plus supportable. » Un « chasseur du coin » raconte : « Moi, au départ, je n'étais pas pour le barrage. J'aime la nature et j'en ai eu gros sur le cœur quand j'ai vu les

arbres tomber... Mais ces gens-là, qui se sont installés et nous ont insultés, ça m'a fait changer d'avis. »

Les bulldozers ont entamé la destruction des cabanes

Au lendemain de l'évacuation, Maryline Lherm, maire de la commune de Lisle-sur-Tarn, où est situé Sivens, a chaussé ses bottes de caoutchouc pour se rendre sur la ZAD vidée de ses occupants. Les bulldozers ont déjà commencé à démonter les cabanes. « Maintenant, il va falloir gérer l'après », médite-t-elle en contemplant le paysage. Réconcilier les Tarnais autour de Sivens ? Rien n'est moins sûr. « Le texte que nous avons